

Inégalité des salaires en Suisse: pas d'augmentation sensible durant les années 90

ANNE KÜNG GUGLER et SUSANNE BLANK*

1. INTRODUCTION

L'accentuation marquée de l'inégalité des salaires aux Etats-Unis et au Royaume-Uni au cours des années 80 ont fait de ce phénomène un thème d'actualité. En outre, il s'est avéré que les tendances observées pendant les années 80, c'est-à-dire, schématiquement, la forte augmentation de l'inégalité des salaires dans les pays anglo-saxons et sa stabilisation dans les pays d'Europe, se sont maintenues jusque dans les années 90. A ce jour, nous disposons d'informations peu détaillées sur l'inégalité des salaires en Suisse. La stagnation des salaires réels, le chômage et le phénomène des «working poors» de ces dernières années ont sensibilisé l'opinion publique de notre pays à cette question. Il est cependant à noter que, à ce propos, il convient de distinguer la problématique de l'inégalité des revenus et de la pauvreté, qui est du ressort de la politique sociale, de celle de l'inégalité des salaires, qui relève, quant à elle, de la politique du marché du travail.

Dans un premier temps, il s'agira de découvrir quelles tentatives d'explication sont apportées par la théorie économique. La méthode et la base statistiques utilisées pour l'analyse empirique de l'inégalité des salaires en Suisse seront exposées dans le deuxième chapitre. Enfin, dans le dernier volet, les résultats obtenus seront présentés et il sera tenté de fournir des explications relatives aux changements les plus importants.

2. LA THEORIE ECONOMIQUE: TENTATIVES D'EXPLICATION

La théorie économique fournit toute une série d'explications sur les raisons de l'évolution – plus précisément de l'augmentation – de l'inégalité salariale. Ces arguments se répartissent en quatre catégories: les arguments liés à la distribution des revenus, à la demande de travail, à l'offre de travail et aux institutions du marché du travail.

La théorie de la productivité marginale et la théorie du capital humain constituent les principales théories de la distribution des revenus. Selon la première, dans un système de marché libre, les salaires sont égaux au produit marginal du travail. D'après la seconde,

* ANNE KÜNG GUGLER, Dr. rer. pol., Cheffe suppléante de la Politique du marché du travail, Secrétariat d'Etat à l'économie (seco); SUSANNE BLANK, ancienne stagiaire, Secrétariat d'Etat à l'économie (seco). Contact: Anne Küng Gugler.

Ce texte représente une version complétée de l'article publié par les mêmes auteures dans la revue *La Vie économique*, 5/99.

l'amélioration de la formation exerce un effet positif sur la productivité de la main-d'œuvre et, par conséquent, sur son salaire. Les différences de formation se traduisent par des disparités salariales. L'augmentation des différences de formation au cours des dernières années devrait avoir entraîné celle des inégalités salariales.

Les théories des variations de la demande se réfèrent à deux arguments principaux: le progrès technologique et le développement du commerce international. Le progrès technologique est considéré comme l'argument le plus déterminant dans l'explication de l'augmentation des inégalités salariales. En effet, il est incontestable que l'introduction de nouvelles techniques de production entraîne une diminution de la demande de main-d'œuvre peu qualifiée et augmente celle de travail qualifié. Simultanément, la prime à la formation des travailleurs qualifiés s'accroît. Le développement du commerce international au cours des deux dernières décennies, favorisé par la réduction des barrières au commerce, se traduit par l'importation, dans les pays industrialisés, de biens à faible valeur ajoutée qui concurrencent les biens produits par la main-d'œuvre indigène peu qualifiée. Les pays industrialisés tendent donc à produire davantage de biens concurrentiels, à valeur ajoutée plus élevée, en recourant à une main-d'œuvre bien formée. La demande de main-d'œuvre peu qualifiée diminue, ses salaires aussi.

Les théories des variations de l'offre jouent un rôle secondaire dans la littérature. En effet, une observation effectuée aux Etats-Unis durant les années 80 – selon laquelle le développement de la prime à la formation a été accompagné d'une augmentation de la part des travailleurs possédant un diplôme de niveau universitaire – laisse supposer que la variation de la demande de main-d'œuvre qualifiée serait supérieure à celle de l'offre. Les théories des variations de l'offre reposent notamment sur quatre arguments: la taille des cohortes, la formation, le sexe et la nationalité.

Enfin, selon les théories liées au rôle des institutions du marché du travail, la baisse du degré d'organisation des travailleurs et la diminution du pouvoir de négociation des syndicats, a un effet négatif en particulier sur les basses rémunérations et favorise l'augmentation de l'inégalité des salaires.

Les analyses empiriques ne permettent de confirmer ni l'une, ni l'autre des thèses avancées. La plupart d'entre elles démontrent cependant que l'inégalité salariale des groupes de travailleurs présentant des caractéristiques identiques a fortement augmenté au cours des années 80, toutefois sans pouvoir fournir d'explication claire à ce phénomène.

3. LA METHODE ET LA BASE STATISTIQUE

La plupart des thèses mentionnées devraient pouvoir être rapportées à la Suisse. Aussi s'agit-il de découvrir de quelle manière l'inégalité des salaires a évolué dans notre pays, au cours des années 90, en pleine période de récession économique et de niveau de chômage record. Cette analyse a été effectuée à l'aide des différentes méthodes (le coefficient de Gini, les rapports de déciles et surtout, pour la première fois en Suisse, l'écart

logarithmique moyen – ELM) et sur la base des données statistiques extraites de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA).

3.1. La méthode

Il existe de nombreux instruments de mesure de l'inégalité. Dans le cadre de cette analyse, l'inégalité globale a été estimée au moyen de méthodes habituellement utilisées, telles que le coefficient de Gini et les rapports entre déciles (D1/D5, D9/D5 et D9/D1), ainsi que d'une méthode moins connue: l'écart logarithmique moyen (ELM). Elle a ensuite fait l'objet de plusieurs décompositions au moyen de l'ELM.

L'ELM est notamment utilisée par l'OCDE dans ses récentes analyses sur la distribution des revenus dans divers pays. L'avantage de l'ELM est que, du fait de sa nature additive, on peut ventiler la population en groupes et décomposer exactement l'inégalité totale en mettant en évidence la contribution de chaque groupe. Il est à noter que l'ELM est plus sensible que beaucoup d'autres indices de l'inégalité aux salaires qui se situent dans le bas de la distribution: il réagit plus fortement aux variations des bas salaires, alors que, par exemple, le coefficient de Gini met l'accent sur les salaires moyens, plus précisément sur les salaires modaux.

L'ELM est la moyenne arithmétique du logarithme du rapport entre les salaires moyens (Y) et les salaires individuels (Y_i):

$$ELM = \frac{1}{n} \sum_i \ln \frac{Y}{Y_i} = \ln Y - \frac{1}{n} \sum_i \ln Y_i \quad (1)$$

L'inégalité est en général d'abord calculée pour l'ensemble de la population observée; le niveau d'agrégation se trouve ainsi à son point le plus élevé.

Puis, elle peut faire l'objet de divers degrés de décomposition. A cette fin, l'ensemble (par exemple, les actifs occupés) est réparti en groupes (par exemple, les hommes et les femmes). L'ELM total peut ainsi être exprimé sous la forme d'une somme pondérée des ELM propres à chaque groupe (ce que l'on appelle *l'effet intra-groupe*) et des logarithmes des rapports entre la moyenne de la population et les moyennes pour chaque groupe (ce que l'on appelle *l'effet inter-groupes*):

$$ELM = [\alpha_m ELM_m + \alpha_f ELM_f] + \left[\alpha_m \ln \frac{Y}{Y_m} + \alpha_f \ln \frac{Y}{Y_f} \right] \quad (2)$$

où ELM_m représente l'ELM des salaires des hommes et ELM_f l'ELM des salaires des femmes; α_m et α_f sont les proportions d'hommes et de femmes dans la population totale.

Les termes indiqués à l'intérieur des premières parenthèses correspondent à la composante intra-groupe, qui est calculée comme étant la moyenne pondérée des ELM

des salaires pour chaque groupe (ELM_m et ELM_f). Elle indique la distribution des populations masculine et féminine et la contribution de l'inégalité des salaires des hommes et des femmes respectivement à l'inégalité globale.

Les termes indiqués à l'intérieur des secondes parenthèses correspondent à la composante inter-groupes, qui est calculée comme étant la moyenne pondérée des écarts moyens entre les salaires des hommes et des femmes. Elle indique l'effet, sur l'ELM des salaires, des différences dans les salaires moyens entre les deux groupes.

L'idée de base de la décomposition de l'indice ELM est de distinguer la part explicable et la part inexplicable de l'inégalité globale attribuable à une variable: *l'effet inter-groupes indique la part explicable de l'inégalité globale, l'effet intra-groupe, la part inexplicable de l'inégalité globale*. Si l'on se réfère, comme lors de l'exemple précédent, à la variable «sexe», l'effet inter-groupes indique la part de l'inégalité globale que l'on peut expliquer par le fait que les individus soient des hommes ou des femmes; la part de l'inégalité globale due à l'effet intra-groupe reste inexplicée, c'est-à-dire qu'elle ne peut être attribuée à la différence des sexes, mais à d'autres variables inhérentes à un groupe, que l'on n'a pas observées. Ce type de décomposition peut être effectuée sur plusieurs niveaux: on peut ensuite, par exemple, diviser le groupe des femmes en sous-groupes, en fonction de leur degré de formation, et ainsi de suite.

De plus, lorsque l'on effectue des *comparaisons dans le temps*, à ces parts explicable (variation inter-groupes) et inexplicable (variation intra-groupe) de l'inégalité globale attribuables à une variable, s'ajoute *l'effet structurel*, c'est-à-dire la part de la variation de l'ELM qui résulte de la variation dans le temps des proportions de chacun des groupes (par exemple des hommes et des femmes) dans l'ensemble (par exemple des actifs):

La variation de l'inégalité intra-groupe:

$$WG = \alpha_m^0 (ELM_m^1 - ELM_m^0) + \alpha_f^0 (ELM_f^1 - ELM_f^0) \quad (3)$$

où l'exposant 0 se rapporte à la période initiale et l'exposant 1 à la période finale.

La variation de l'inégalité inter-groupes:

$$BG = \alpha_m^0 \left[\ln \frac{\bar{Y}^1}{Y_m^1} - \ln \frac{\bar{Y}^0}{Y_m^0} \right] + \alpha_f^0 \left[\ln \frac{\bar{Y}^1}{Y_f^1} - \ln \frac{\bar{Y}^0}{Y_f^0} \right] \quad (4)$$

où $\bar{Y}^1 = Y_m^1 \alpha_m^0 + Y_f^1 \alpha_f^0$, c'est-à-dire représente le salaire moyen au cours de la période finale, calculé en fonction des proportions de chacun des groupes dans la population totale au cours de la période initiale.

L'effet structurel:

$$SC = (\alpha_m^1 - \alpha_m^0)ELM_m^1 + (\alpha_f^1 - \alpha_f^0)ELM_f^1 \\ + \left[\alpha_m^1 \ln \frac{Y^1}{Y_m^1} - \alpha_m^0 \ln \frac{\bar{Y}^1}{\bar{Y}_m^1} \right] + \left[\alpha_f^1 \ln \frac{Y^1}{Y_f^1} - \alpha_f^0 \ln \frac{\bar{Y}^1}{\bar{Y}_f^1} \right] \quad (5)$$

de sorte que:

$$ELM^1 - ELM^0 = WG + BG + SC \quad (6)$$

L'inconvénient de cette méthode réside cependant dans le fait que – contrairement à une analyse de régression – les différentes parts explicatives de l'inégalité ne peuvent pas être additionnées. On peut décomposer l'ensemble des actifs selon, par exemple, les variables «formation», «sexe», «âge», «nationalité». L'addition des effets inter-groupes de chaque décomposition ne serait toutefois pas correcte, dans la mesure où il existe entre les variables des liens complexes de causalité.

3.2. La base statistique

L'analyse de l'évolution de l'inégalité des salaires est basée sur un échantillon de quelque 8'000 observations individuelles par année, extrait de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) et adapté aux besoins de l'étude. Les années 1992 à 1997 ont été choisies comme période de référence parce que l'ESPA existe depuis 1991 et ses données peuvent être considérées comme fiables à partir de 1992. Comme dans le cas des analyses de l'OCDE, les salaires horaires bruts ont servi de référence. Il s'agit de salaires réels: les données ont été adaptées à l'indice des prix à la consommation (base mai 1993).

Seuls les salariés (les indépendants et les apprentis ne sont pas pris en compte) travaillant à plein temps (90–100 %) ont été retenus. En effet, les données relatives aux salaires horaires des travailleurs à temps partiel ne présentaient pas un degré de fiabilité suffisant; la variable «degré d'occupation» pose un problème dans la mesure où les personnes interrogées répondent de manière subjective quant au fait qu'elles travaillent à plein temps ou à temps partiel et ces données ne font pas l'objet d'une analyse de plausibilité.

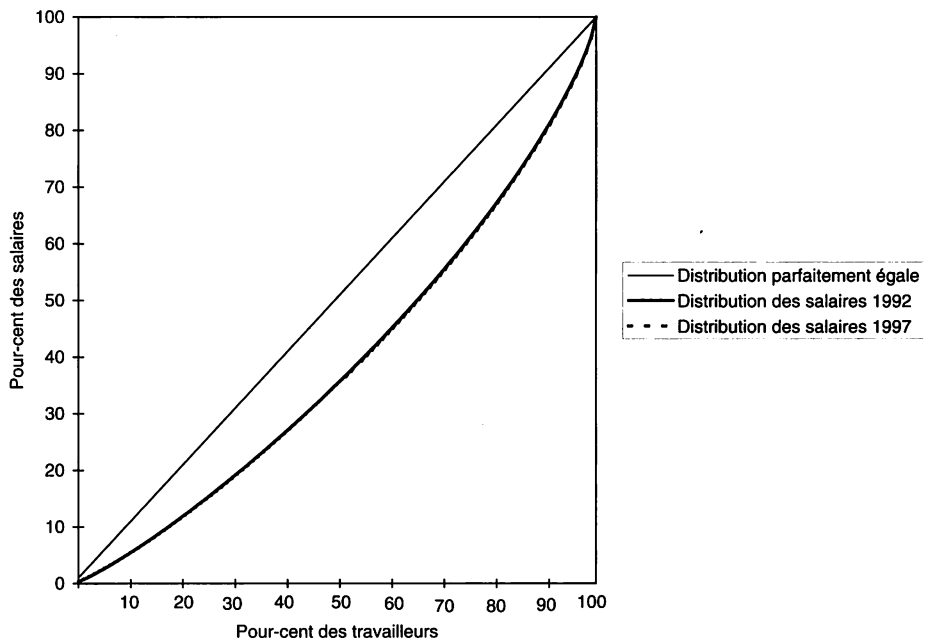
Enfin, des observations du bas et du haut de l'échelle de distribution des salaires ont dû être supprimées pour éliminer les valeurs extrêmes non plausibles. Dans la mesure où, d'après l'Enquête suisse sur la structure des salaires, 0,5 % des travailleurs gagnent un salaire brut mensuel standardisé de moins de 2'000 francs et 0,4 % d'entre eux, plus de 20'000 francs et où les personnes à bas salaires sont surreprésentées dans les données extraites de l'ESPA, il a été opté pour des limites inférieures et supérieures respective-

ment de 1'000 francs et de 23'000 francs par mois. Cette façon de procéder a été préférée à celle d'enlever le premier et le dernier pour-cent de la distribution, ce qui aurait comporté le risque de supprimer des observations plausibles dans le domaine des hauts salaires.

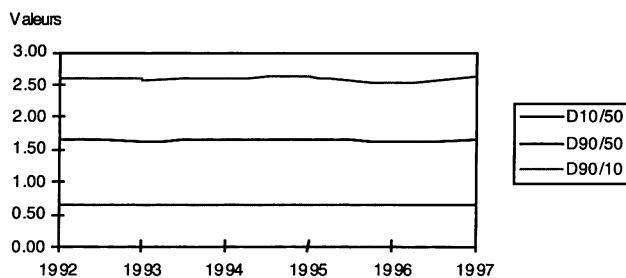
4. LES RESULTATS POUR LA SUISSE

Contrairement à ce que l'on aurait pu attendre, sur le plan global, l'inégalité des salaires en Suisse est restée pratiquement inchangée (cf. graphiques 1 et 2). L'ELM fait seulement état d'une hausse de 2.2 %. Le coefficient de Gini laisse soupçonner une augmentation du même ordre de grandeur, que l'on ne peut apercevoir sur le graphique parce que les courbes de Lorenz de 1992 et 1997 ne peuvent y être différenciées. Les rapports de déciles se présentent sous la forme d'une ligne horizontale plate.

Graphique 1: Courbes de Lorenz 1992 und 1997



Source: propres calculs

Graphique 2: Evolution des rapports de déciles (1992–1997)

Source: propres calculs.

4.1. Des mouvements qui se compensent

Cependant, lorsque l'on approfondit l'analyse grâce à l'ELM, il s'avère que cette évolution apparemment pas très spectaculaire cache des changements pour certains groupes de travailleurs, qui finissent par se compenser au niveau global. La décomposition des actifs en groupes a été effectuée sur la base de quatre variables: la formation, l'âge, le sexe et la nationalité.

Le premier niveau de décomposition indique qu'une part relativement importante de l'inégalité peut être attribuée aux différents niveaux de formation, même si cette part a légèrement diminué entre 1992 et 1997: 20 % de l'inégalité peut être expliquée par cette variable. La société du savoir et du savoir-faire récompense ceux qui investissent dans la formation. L'influence de l'âge sur l'inégalité, pratiquement stable, vient en deuxième position (14 %), celle de la différence des sexes, par ailleurs en légère diminution, est relativement faible (8–9 %). Enfin, l'effet de la nationalité, même s'il augmente un peu (ce qui correspond à un léger développement de la discrimination des étrangers pendant la récession), est presque négligeable (2 %). Malgré tout, la majeure partie de l'inégalité et de son évolution reste inexpliquée par ces variables.

Les décompositions ultérieures laissent entrevoir différentes tendances qui finissent par s'équilibrer entre elles (cf. tableau 1). L'inégalité de la catégorie des hommes et de celle des Suisses ont augmenté proportionnellement par rapport à celle de l'ensemble des actifs, celles des travailleurs possédant le niveau de formation le plus bas (secondaire I), de la catégorie d'âge la plus jeune (15–34 ans) et des femmes, plus que proportionnellement. Par contre, les travailleurs de niveau secondaire II présentent une inégalité qui a augmenté moins que proportionnellement par rapport à celle de l'ensemble des actifs, celles des travailleurs possédant une formation tertiaire, des autres catégories d'âge (35–49 ans et 50–64 ans) ainsi que des ressortissants étrangers ont même faiblement diminué. On assiste à un phénomène de «rattrapage de l'inégalité» par les catégories de travailleurs présentant au départ le degré d'homogénéité le plus fort (à part la catégorie des actifs de niveau secondaire II) dans la mesure où elles connaissent la plus importante hausse de l'inégalité, en termes absolus et relatifs.

Tableau 1: Evolution de l'inégalité de différents groupes d'actifs entre 1992 et 1997

Groupes	ELM 1992	ELM 1997	ELM (1997–1992) en termes absolus	ELM (1997–1992) en termes relatifs	
Ensemble des actifs	78.13	79.82	+ 1.69	+ 2.2 %	+
Niveau secondaire I	51.99	61.72	+ 9.73	+ 18.7 %	+++++++
Niveau secondaire II	58.91	59.25	+ 0.34	+ 0.6 %	0
Niveau tertiaire	74.54	73.01	– 1.53	– 2.1 %	–
Classe d'âge 15–34 ans	52.71	55.87	+ 3.16	+ 6.0 %	+++
Classe d'âge 35–49 ans	74.70	74.08	– 0.62	– 0.8 %	–
Classe d'âge 50–64 ans	90.43	89.34	– 1.09	– 1.2 %	–
Femmes	66.87	70.02	+ 3.15	+ 4.7 %	++
Hommes	72.55	74.32	+ 1.77	+ 2.4 %	+
Etrangers	83.61	81.85	– 1.76	– 2.1 %	–
Suisses	74.98	76.84	+ 1.86	+ 2.5 %	+

Note: La variation de l'ELM entre 1997 et 1992 des groupes est exprimée en pour-cents de celle de l'ensemble des actifs. Cette dernière est de +. ++ représente donc une augmentation de 100 % à 200 % par rapport à la variation enregistrée par l'ensemble des actifs / +++ une augmentation de 200 % à 300 % / ++++++ une augmentation de 800 % à 900 % / 0 une augmentation de 0 % à 100 % / – une diminution de 0 % à 100 %.

Source: propres calculs.

4.2. Essai d'explication des changements les plus importants

Les hausses plus que proportionnelles peuvent être expliquées de la manière suivante. En ce qui concerne l'inégalité au sein du groupe des travailleurs de niveau secondaire I, il semble que deux phénomènes se conjuguent. D'une part, la proportion des femmes a augmenté; or, à ce niveau de formation, les femmes présentent un degré d'hétérogénéité des salaires plus élevé que celui des hommes car elles touchent des salaires pratiquement semblables à ceux des hommes dans des métiers moyennement bien rémunérés et, en même temps, elles sont très actives dans des branches traditionnellement mal rémunérées (restauration et hébergement, vente). D'autre part, la proportion des étrangers a diminué; à ce niveau de formation, les étrangers présentent un degré d'homogénéité plus élevé que celui des Suisses car ils se concentrent essentiellement dans des branches à bas salaires (restauration et hébergement, construction).

La forte augmentation de l'inégalité de la catégorie des 15–34 ans doit être rattachée en premier lieu au changement du niveau de formation de ces travailleurs: la part des jeunes de formation tertiaire a augmenté au détriment de celle des jeunes de niveau secondaire II, dont le niveau d'inégalité salariale est plus bas. Cela s'explique probablement par le fait que les possibilités de carrière des diplômés des universités et des écoles

supérieures notamment sont vraisemblablement plus diverses, et donc leur hétérogénéité plus élevée, que celles des jeunes de niveau secondaire II.

Pour ce qui est des femmes, leur intégration sur le marché du travail a rapproché leur structure de salaires de celle des hommes, plus hétérogène: par exemple, des fonctions bien rémunérées, telles que celles de cadres intermédiaires ou supérieures, qui étaient traditionnellement réservées aux hommes, leur sont progressivement ouvertes.

La baisse de l'inégalité des actifs de niveau tertiaire peut paraître surprenante. Elle semble toutefois devoir résulter entre autres des trois phénomènes suivants. La diminution de la discrimination entre femmes et hommes de cette catégorie de formation (aussi bien discrimination salariale directe que possibilités de carrières) est la première responsable de cette évolution. La décomposition sous l'angle de l'âge laisse à penser que la prime à l'ancienneté semble avoir plutôt diminué qu'augmenté. Enfin, la part des Suisses dans cette catégorie a augmenté. Or, contrairement au cas de l'ensemble des actifs, l'inégalité salariale des Suisses y est inférieure à celle des ressortissants étrangers: ces derniers regroupent aussi bien des spécialistes pointus gagnant très bien leur vie que des universitaires qui n'ont pas l'opportunité d'exercer leur profession et doivent se contenter de métiers moins bien rémunérés.

Pour terminer, il convient de souligner que les changements structurels ont également joué un rôle important dans l'évolution de l'inégalité globale. La diminution du nombre de personnes de niveau secondaire II et la hausse de celui des travailleurs de niveau tertiaire, dont le niveau d'inégalité est supérieur, se sont révélées être la cause première de l'augmentation de l'inégalité globale entre 1992 et 1997, vue sous l'angle de la formation. La modification de la distribution des actifs entre les classes d'âge (vieillessement des actifs) vient en deuxième place dans l'explication de l'augmentation de l'inégalité globale entre 1992 et 1997, vue sous l'angle de l'âge.

5. CONCLUSION

Cette analyse laisse à penser que, malgré la récession, l'inégalité des salaires des employés travaillant à plein temps n'a pas augmenté en Suisse durant la période 1992–1997. Cette évolution globalement peu spectaculaire cache des mouvements plus contrastés, dont en particulier une augmentation de l'inégalité salariale plus que proportionnelle dans les catégories des travailleurs possédant le niveau de formation le plus bas (secondaire I), des travailleurs de la catégorie d'âge la plus jeune (15–34 ans) et des femmes. Une des voies possibles à explorer dans le cadre de recherches ultérieures résiderait dans l'analyse de l'évolution des inégalités salariales des personnes travaillant à temps partiel, d'une part, et des indépendants, d'autre part.

En ce qui concerne les facteurs explicatifs de l'évolution globale de l'inégalité, la décomposition des actifs en groupes effectuée sur la base des quatre variables que sont la formation, l'âge, le sexe et la nationalité a permis de faire ressortir que celles-ci sont à l'origine de, respectivement, 20 %, 14 %, 9 % et 2 % de l'inégalité. La majeure partie de

l'inégalité globale et de son évolution reste donc toujours inexpliquée. Pour ce qui est des différentes catégories de travailleurs, cette analyse s'est limitée à avancer des essais d'explication. Sur ces plans aussi, il y a encore matière à de nombreux travaux de recherche.

REFERENCES

- BLANK, S. (1998), *Lohndisparitäten: Entwicklung in der Schweiz zwischen 1992 und 1997*, Lizentiatsarbeit, Universität Bern.
- GOTTSCHALK, P. (1997), "Inequality, Income Growth, and Mobility: The Basic Facts", *Journal of Economic Perspectives*, 11, 21–40.
- JOHNSON, G.E. (1997), "Changes in Earnings Inequality: The Role of Demand Shifts", *Journal of Economic Perspectives*, 11, 41–54.
- OECD (1993), "Earnings Inequality: Changes in the 1980s", in: *Employment Outlook 1993*, 157–178.
- OECD (1996a), "Earnings Inequality, Low-paid Employment and Earnings Mobility", in: *Employment Outlook 1996*, 59–108.
- OECD (1996b), *Annex 1: the Analytical Approach and the Data*, Working Party No. 1, on Macroeconomic and Structural Analysis, (96)9.
- OECD (1996c), *Annex 2: Individual Earnings Distributions*, Working Party No. 1, on Macroeconomic and Structural Analysis, (96)9.
- TOPEL, R.H. (1997). "Factor Proportions and Relative Wages: The Supply-Side Determinants of Wage Inequality", *Journal of Economic Perspectives*, 11, 55–74.

RESUME

Malgré une récession marquée et le progrès technologique, l'inégalité des salaires n'a que très peu progressé dans notre pays durant les années 1992–1997. Cette évolution apparemment pas très spectaculaire cache des changements plus importants pour quelques catégories de travailleurs. La présente analyse s'attache à les identifier et, dans une certaine mesure, à les expliquer.

SUMMARY

Despite a long recession and technological progress, wage inequality has increased very little in Switzerland during the period 1992–1997. But this not very spectacular development hides some more important changes concerning some specific categories of workers. The present analysis tries to identify them and, up to a certain point, to explain them.

ZUSAMMENFASSUNG

Trotz einer starken Rezession und trotz des technologischen Wandels hat die Lohnungleichheit in der Schweiz während der Periode 1992–1997 nur sehr wenig zugenommen. Unter der Oberfläche dieser nicht sehr spektakulären Entwicklung sind jedoch einige wichtigere, bestimmte Arbeitnehmerkategorien betreffende Änderungen auszumachen. Die vorliegende Analyse versucht diese zu identifizieren und, in einem gewissen Masse, zu erklären.